

Bruno Bettelheim, *Le Cœur conscient*

Pendant l'hiver de 1938, un juif polonais assassina von Rath, l'attaché d'ambassade allemande à Paris. La Gestapo en pris prétexte pour intensifier des actions antisémites et persécuter les prisonniers juifs. Entre autre choses, on leur refusa l'accès du dispensaire, excepté dans le cas d'accidents du travail.

Presque tous les prisonniers souffraient de gelures qui dégénéraient souvent en gangrène entraînant l'amputation. L'admission des prisonniers juifs au dispensaire dans le cas de gelures dépendait du caprice d'un S.S. Le prisonnier lui expliquait la nature du mal dont il souffrait et le S.S. décidait s'il méritait des soins médicaux ou non.

Je souffrais également de gelures. Tout d'abord, je renonçais à tenter d'obtenir des soins médicaux en voyant que les autres prisonniers juifs n'avaient réussi qu'à se faire injurier. Puis les gelures s'aggravant, j'eus peur de l'amputation. Je tentai donc ma chance.

Lorsque j'arrivai au dispensaire, les prisonniers faisaient la queue comme d'habitude et il y avait parmi eux une vingtaine de juifs atteints de gelures graves. Ils discutaient de leurs chances d'être admis dans le dispensaire. La plupart des juifs avaient arrêté un plan détaillé. Les uns avaient l'intention de mettre en avant les services qu'ils avaient rendu à l'Allemagne pendant la première guerre mondiale, leurs blessures, leurs décorations. Les autres avaient l'intention de souligner la gravité de leurs gelures. Quelques uns avaient décidé de bluffer et de dire par exemple qu'un officier S.S. leur avait ordonné de se rendre au dispensaire.

La plupart d'entre eux semblaient convaincus que le S.S. de service était incapable de percer leurs stratagèmes. Ils me demandèrent ce que je projetais de dire. N'ayant aucun plan précis, je répondis que je me réglerais sur le comportement du S.S. à l'égard des prisonniers juifs qui souffraient d'engelures comme moi. Je doutais de la sagesse qu'il y avait à arrêter d'avance une tactique en raison de la difficulté de prévoir les réactions d'un individu qu'on ne connaît pas.

Les prisonniers réagirent comme ils l'avaient déjà fait en d'autres circonstances lorsque j'avais formulé des idées analogues. Ils affirmèrent que tous les S.S. se ressemblaient, qu'ils étaient également haineux et stupides. Comme d'ordinaire toute contrariété était immédiatement déchargée sur la personne qui l'avait provoquée ou se trouvait à portée. Ils m'insultèrent donc en m'accusant de ne pas vouloir partager mon plan avec eux ou d'avoir l'intention d'utiliser un des leurs ; ils étaient irrités à l'idée que je fusse prêt à affronter l'adversaire sans préparation. Aucun de prisonniers juifs qui se trouvaient devant moi ne fut admis dans le dispensaire. Plus ils plaidaient, plus le S.S. s'irritait et devenait violent. Les protestations de souffrance l'amusaient et les allusions aux services rendus à l'Allemagne le rendaient furieux. Il rétorquait avec fierté que lui ne se laisserait pas duper par des juifs et que l'époque était révolue, où les juifs arrivaient à leurs fins à force de lamentations. Lorsque mon tour arriva, il me demanda en hurlant si je savais que les juifs n'étaient admis dans le dispensaire que pour des accidents du travail, et si c'était la raison de ma présence. Je répondis que je connaissais le règlement, mais que je ne pouvais pas travailler tant que mes mains ne seraient pas débarrassées de la chair morte. Les prisonniers n'ayant pas le droit d'avoir de couteau, je demandais qu'on coupât la chair morte à ma place. Je m'efforçais de m'en tenir aux faits, en évitant la supplication, la déférence et l'arrogance. Il riposta : « Si c'est tout ce que vous voulez, je vais arracher la chair moi-même. » Il se mit à tirer sur la peau malade. Comme elle ne se détachait pas aussi facilement qu'il s'y attendait, il me fit signe d'entrer dans le dispensaire.

À l'intérieur, après m'avoir regardé avec malveillance, il me poussa dans l'infirmierie et ordonna au prisonnier qui faisait fonction d'infirmier de s'occuper de la plaie. Il ne cessa de m'observer en guettant des signes de souffrance, mais je réussis à les réprimer. Sitôt la chair morte enlevée, je me préparai à partir. Surpris, il me demanda pourquoi je n'attendais pas les soins. Je répondis que j'avais obtenu le service que j'avais demandé. Il ordonna à l'infirmier de faire une exception et de me soigner la main. Alors que j'avais quitté l'infirmierie il me rappela pour me donner une carte qui me donnait droit à la continuation des soins et à être admis dans le dispensaire sans inspection à l'entrée.

Il y a bien entendu une différence considérable entre l'agresseur et sa victime. Comme on l'a fréquemment constaté, l'agresseur se défend surtout contre les dangers qui ont leur origine en lui-même. La victime, elle, se défend surtout contre les dangers provenant de l'environnement, c'est-à-dire contre les menaces de persécution. Mais au fur et à mesure que la situation évolue, les deux types de réactions défensives deviennent fonction de motivations subjectives plus que de pressions objectives, bien que l'individu ait l'illusion qu'elles lui ont imposées de l'extérieur. Les antagonistes réagissant à leurs pulsions plus qu'à la réalité, il est compréhensible qu'ils aient des traits communs.

Par exemple, les juifs et les S.S. se comportaient les uns et les autres comme s'ils étaient en proie à des illusions paranoïdes. Chaque groupe était convaincu que les membres de l'autre groupe étaient des sadiques, dénués d'inhibitions, inintelligents, d'une race inférieure et sexuellement pervers. Chaque groupe accusait l'autre de ne s'intéresser qu'aux biens matériels et de ne respecter aucun idéal, aucune valeur intellectuelle et morale. Chaque groupe comportait des individus qui méritaient ces critiques. Mais leur curieuse similitude montre que les deux groupes avaient recours à des mécanismes de défense analogues. En outre, chaque groupe voyait l'autre à travers un stéréotype et devenait incapable de juger d'une façon objective un membre de l'autre groupe et par voie de conséquence sa propre situation. Pour les membres des groupes minoritaires, par exemple les juifs, il eût été d'une importance vitale de raisonner clairement.

Pendant mon séjour dans les camps, j'ai été frappé par la répugnance qu'éprouvaient la plupart des prisonniers à admettre que l'ennemi était composé d'individus et non pas de répliques identiques d'un seul et même type. Pourtant, ils avaient avec les S.S. des rapports assez fréquents pour constater des variations individuelles considérables. Les juifs se rendaient compte que les S.S. avaient conçu un stéréotype absurde du juif et supposaient que tous les juifs se ressemblaient. Les juifs savaient que cette image était fautive mais ils simplifiaient de la même façon celle du S.S.

On peut se demander pourquoi les prisonniers refusaient l'idée de différences individuelles entre les S.S. Si devant le dispensaire, ils n'avaient pas tenu compte de la personnalité du soldat en formant leurs plans, c'est que quelque mécanisme psychologique s'y opposait. On en trouvera la clef dans leur réaction violente devant mon propre manque de préparation. Les prisonniers semblaient tirer un certain sentiment de sécurité et de soulagement affectif de leurs plans plus ou moins compliqués. Mais ces plans étaient fondés sur la supposition que tous les S.S. leur faisaient craindre un échec. Et sans plan, ils eussent été obligés de faire face à une situation dangereuse, désarmés et angoissés par l'imprévisible. Ils n'étaient ni disposés ni capables de supporter cette angoisse ; ils préféraient donc penser que les réactions du S.S. étaient prévisibles et dresser des plans en conséquence. En persistant à considérer le S.S. comme un individu, j'ébranlais leur illusion de sécurité, et la colère violente qu'ils en ressentirent contre moi s'explique par l'intuition du danger.

La fonction du stéréotype n'était pas seulement de leur permettre de surmonter leur angoisse. Par exemple, selon le stéréotype, chaque S.S. était un être borné, inculte, de statut social inférieur. Ces caractéristiques, vraies pour quelques-uns étaient attribuées à tous car, sans cela, il eût été moins facile d'ignorer le mépris qu'ils manifestaient aux prisonniers. On peut ne pas tenir compte de ce que pense un individu stupide ou dépravé. Mais si ceux qui ont mauvaise opinion de nous sont intelligents et honnêtes, notre sentiment de dignité est menacé. Donc, quoi qu'il en fût en réalité, il fallait que l'agresseur passât pour stupide afin que le prisonnier pût préserver un minimum de respect de lui-même.

Le persécuteur, lui aussi jugeait sa victime plus redoutable qu'elle n'était. Les S.S. en extériorisant leurs mauvaises tendances et en les projetant dans le stéréotype du juif, entre autres, tentaient par ce moyen de se débarrasser de leurs conflits intérieurs. L'antisémite n'a pas peur du juif individuel, relativement insignifiant, mais du juif mythique, qu'il a investi de tout le mal qu'il porte en lui-même. Il ne sait que trop bien à quel point ses pulsions sont critiquables et puissantes. On peut voir dans l'énumération des caractéristiques que les S.S. attribuaient aux juifs l'indice de celles qu'ils s'efforçaient de réprimer en eux-mêmes. Au lieu de lutter contre leurs propres pulsions, ils les combattaient en persécutant les juifs.

Revenons au S.S. qui montait la garde devant le dispensaire, pour expliquer pourquoi il m'a traité différemment. Nous ne savons pas ce qui s'est passé dans son esprit. Néanmoins, on peut supposer que chaque fois que les juifs l'abordaient en fonction de leur stéréotype du S.S., il réagissait en fonction de son stéréotype du juif. On lui avait appris que tous les juifs étaient des lâches et des tricheurs, qui abusaient des Aryens en les trompant. Il savait que ces prisonniers souhaitaient avoir accès au dispensaire et s'efforçaient de le convaincre d'enfreindre les ordres qu'il avait reçu de ne pas les y admettre. Il s'attendait à ce que les prisonniers lui racontent des histoires invraisemblables, qu'ils gémissent et se plaignent, et fassent appel à sa compassion tout en l'incitant à commettre une infraction au règlement. L'aborder avec une histoire préparée à l'avance revenait à le confirmer dans ses convictions. Le S.S. savait probablement qu'il était moins intelligent que certains des prisonniers. L'ingéniosité de leurs histoires l'indignait d'autant plus. Leur intelligence menaçait son amour-propre et il lui fallait démontrer qu'elle n'était pas efficace. Lorsque les prisonniers juifs faisaient appel à sa compassion, ils menaçaient encore davantage la structure de sa personnalité.

Pour se conformer à l'idéal des S.S., il lui fallait réprimer tout sentiment humanitaire. Chaque fois que quelqu'un tentait de l'apitoyer, il portait atteinte à son intégrité de S.S.

Et c'était ce qu'il attendait des prisonniers : qu'ils tentent de compromettre son statut de S.S. Seuls ceux qui ont observé la réaction violente d'un individu invité à céder à un désir refoulé peuvent comprendre pleinement l'angoisse qu'une telle sollicitation pouvait provoquer chez le S.S., qui éprouvait de la compassion pour ses victimes. On peut le déduire de la violence avec laquelle il agressait ceux qui cherchaient à émouvoir sa pitié. Elle révélait plus qu'autre chose, qu'il y avait au plus profond de lui-même des sentiments humanitaires qu'il étouffait et rentrait avec une cruauté délibérée.

En ne cherchant pas à éveiller la compassion du S.S., je lui avais évité un conflit intérieur. Comme je n'avais pas tenté de le duper en ayant recours à une quelconque supériorité intellectuelle, j'avais déjoué ses prévisions. En montrant que je connaissais le règlement, j'avais manifesté clairement que je n'avais aucune intention de le tromper. En m'abstenant de lui raconter une histoire compliquée, je lui montrais que je ne le croyais pas facile à duper. Un exposé objectif des faits était acceptable pour un soldat S.S. Rejeter un prisonnier qui se comportait de cette façon eût été rejeter son propre système de valeur, sa propre façon d'agir et de penser. Il ne le pouvait pas on n'en ressentait pas le besoin.

Comme mon comportement ne correspondait pas à celui qu'il attendait d'un prisonnier juif, sur le fondement de sa projection, il ne pouvait recourir aux défenses toutes prêtes qu'il opposait à ceux qui cherchaient à l'émouvoir. Comme je n'agissais pas en conformité au stéréotype du juif dangereux, je n'avais pas éveillé son anxiété. Néanmoins, il ne me faisait pas totalement confiance ; aussi continua-t-il à m'observer pendant que je recevais les soins.